

# L'OEIL DE L'ESPRIT

COLLECTIF D'ARTISTES PHOTOGRAPHES

Dans le cadre de ses ateliers photographiques,  
le Collectif L'Oeil de l'Esprit est heureux de vous proposer



Stage de Chambre  
avec  
Marie-Noëlle Leroy

Initiation à la prise de vue à la chambre  
au travers du portrait en studio.  
(chambre fournie)

**Dates** : Dimanche 25 mars 2012, de 10h30 à 17h30

**Nombre de stagiaires** : 4

**Tarif** : 165 €

# CONDITIONS GENERALES DU STAGE

## **Marie-Noëlle Leroy**

D'abord autodidacte, puis CAP en cours du soir, ensuite abandonne son premier métier (sage-femme). Reprend des études à Paris VIII tout en travaillant, obtient un DEA consacré aux frères Bisson.

Commandes photographiques (Illustration, Nature morte, Architecture, Paysage), enseignement de la prise de vue et du tirage N&B (CAP et Bac Pro) durant une douzaine d'années puis de l'esthétique et de la sémiologie de l'image (BTS). Sténopiste très assidue depuis une dizaine d'années, organise pour la cinquième année l'exposition internationale de photographie au sténopé. Une trentaine d'expositions solo et collectives, nombreux articles et publications.

## **Le déroulement :**

6h de stage + 1h de déjeuner

Initiation à la prise de vue à la chambre au travers du portrait en studio.

## **Inscriptions :**

Les inscriptions seront prises en compte par ordre de réception du chèque accompagné du formulaire ci-dessous dûment rempli.

La somme versée à l'inscription est acquise au Collectif L'oeil de l'Esprit et il ne sera procédé à aucun remboursement en cas de désistement.

En cas d'inscription insuffisante, le Collectif se réserve le droit d'annuler le stage.

Les frais engagés par les stagiaires leur seront alors remboursés.

## **Matériel à fournir :**

Rien. Tout est fourni par L'Oeil de l'Esprit.

## **Clôtures des inscriptions :**

Mercredi 14 mars 2012

## **Responsabilité :**

L'Oeil de l'Esprit ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable d'accidents corporels survenus lors du stage.

## **Cotisation :**

Tous les stagiaires doivent être "Membres Adhérents" de L'oeil de l'Esprit.

Le règlement de la cotisation 2011/12, de 25 €, est obligatoire.

## **Le lieu :**

Paris 17. L'adresse vous sera communiquée lors de la confirmation de votre inscription.

BULLETIN D'INSCRIPTION AU STAGE  
ORGANISÉ PAR LE COLLECTIF L'OEIL DE L'ESPRIT  
« Prise de vue à la Chambre »  
Maître de stage : Marie-Noëlle Leroy  
**DIMANCHE 25 MARS 2012**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_

J'accepte les conditions générales du stage.

Je ne suis pas 'Membre Adhérent' de L'Oeil de l'Esprit.  
J'ajoute à mon règlement 25 € soit un cheque global de 190 €.

**MODALITES DE REGLEMENT :**

Le règlement du stage a lieu a l'inscription, soit 165€ le stage et 25€ de cotisation.

Envoyez le formulaire et le cheque (a l'ordre de L'OEIL DE L'ESPRIT) a l'adresse suivante :  
**L'OEIL DE L'ESPRIT - 124 rue Damrémont – 75018 PARIS**

Contact : FLORE / contact@oeil-esprit.com / 06.19.26.88.03

Vous recevrez un récépissé dès réception du règlement.  
Votre inscription est définitive dès réception du cheque et du bulletin d'inscription ci-dessus.

Fait à ..... le ...../...../.....

Signature

**CLOTURE DES INSCRIPTIONS**  
Mercredi 14 mars 2012